



## Informations communales

### Elimination des déchets

Nous nous permettons de vous rappeler que **les containers des Cassivettes et de la Pra ne sont destinés qu'à la collecte des ordures ménagères.**

**Les sacs doivent être déposés à l'intérieur des containers et non pas à côté.**

Toutes les autres ordures doivent être amenées à la **déchetterie**, qui est ouverte le **mercredi de 16 à 19h, le samedi de 8 à 12h et de 13 à 15h.**

### Feux en plein air

La Loi sur la gestion des déchets (RLGD) précise que **les déchets naturels végétaux doivent être compostés.** L'incinération en plein air n'est admise que pour les **petites quantités de déchets végétaux secs, pour autant qu'il n'en résulte pas de nuisance pour le voisinage.**

Si vous n'êtes pas équipés pour le compostage, veuillez apporter les déchets végétaux à la déchetterie.

### Promenades printanières

Après un hiver particulièrement rude pour la faune sauvage, la saison de mise bas des mammifères et d'éclosion des nichées d'oiseaux débute en forêt. Afin de ne pas perturber les petits et leurs parents, le service des forêts, de la faune et de la nature demande aux détenteurs de chiens de bien vouloir tenir leur animal en laisse lors des promenades en forêt entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juillet.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez vous adresser à M. Sébastien Sachot, Conservateur de la faune au 021/557'86'30.

Les chiens doivent également être tenus en laisse sur les chemins de vignes afin d'éviter qu'en courant entre les ceps, ils abîment les jeunes pousses.

**Merci de votre compréhension.**

## Randonnées

Une nouvelle édition du guide de randonnées NatuRando vient de sortir de presse; le lancement de ce guide a été fait dimanche 10 mai, lors de la fête de printemps de l'Arboretum.

Dans ce petit classeur, vous trouverez des itinéraires de randonnées pour tous les niveaux de difficulté. Les indications de parcours sont données ainsi que la durée et la difficulté de la randonnée; vous pouvez glisser la carte de l'itinéraire choisi dans votre sac ou votre poche. Sur chaque fiche figurent également les moyens d'accès au site, les choses intéressantes à voir ou à visiter, les adresses des auberges et hôtels.

Un fascicule répertoriant les arbres et arbustes des forêts vaudoises est joint aux fiches et peut également être emporté facilement.

**NatuRando est en vente à l'administration communale au prix de Fr. 20.–.**

## Covoiturage

Pendant les travaux sur l'autoroute A1, du 4 mai à fin décembre 2009, le covoiturage et l'utilisation des transports publics peuvent améliorer votre mobilité. Cinq places de stationnement signalées sont disponibles sur le parking de la route du Rionzier.

Vous trouverez des conseils et des informations utiles sur [www.a1-morges-ecublens.ch](http://www.a1-morges-ecublens.ch) ainsi que dans les petits dépliants mis à votre disposition à l'entrée de l'administration communale et à la poste.

La Municipalité

Féchy, mai 2009